

Ville de CLERMONT

Un choix de vie tout naturel !



Bulletin municipal

Septembre 2018

Mot du Maire

Bonjour à tous,

J'espère que chacun et chacune d'entre-vous avez pleinement profité de la période estivale qui s'achève. Même si certains secteurs, dont l'agriculture, auraient souhaité davantage de pluie, les amateurs de plein-air ont été choyés et la belle température semble vouloir prolonger son séjour.

Notre municipalité a également profité de cette période pour finaliser la plantation aux abords de la piste multifonctionnelle de la rue Larouche. Nous sommes fiers du résultats obtenu avec ce nouveau concept. Dans les prochains jours débiteront les travaux de réfection de la rue Simard. Comme ces travaux sont réalisés avec l'aide financière du remboursement sur la taxe d'accise, ils ont été confiés à l'entreprise privée, soit la firme Fernand Harvey & Fils Inc. qui a reçu le mandat de les compléter avant la période hivernale.

L'amélioration de notre réseau routier se poursuivra l'an prochain avec l'annonce reçue de Mme Véronique Tremblay, ministre déléguée aux transports, nous confirmant une aide financière de 416 828 \$ pour la réfection complète d'une section du chemin des Lacs (entre le numéro 84 et le cimetière). C'est un dossier que nous cheminons depuis 2 ans. Suite à une étude de surface sur certaines rues de notre MRC, le ministère des transports recommandait un décohesionnement de cette partie du Chemin des Lacs. Cette méthode consiste à défaire l'enrobé bitumineux, à le malaxer avec une quantité de matériaux granulaires de la fondation, à recompresser le tout, qui sera par la suite recouvert d'un nouveau revêtement d'enrobé bitumineux. De notre côté, nous jugions qu'une réfection complète était nécessaire. Nous avons donc fait procéder à des études de sols et les résultats transmis aux professionnels du ministère ont permis l'acceptation de notre plan de match. Nous en sommes très heureux. Il faut savoir que ce programme était subventionné à 75 % ce qui est très avantageux. Le solde du coût des travaux (25%) sera financé à même les fonds réservés provenant des compensations des carrières-sablières. Un processus de soumission sera lancé au printemps 2019 pour une réalisation en cours d'été.

Retour sur le G7-Charlevoix 2018 : La tenue du G7 à La Malbaie aura nécessité des implications de nos différents services municipaux, mais il aura également permis d'obtenir certains revenus non négligeables. En effet, suite à des ententes avec la Gendarmerie Royale du Canada, nous avons procédé à la location de l'aréna et d'un terrain adjacent, pour un montant total de 73 000 \$. Afin d'accélérer le processus d'octroi des contrats, nos services administratif et technique ont collaboré avec la GRC et la Ville de Clermont a octroyé des contrat pour près de 450 000 \$. Ces sommes nous ont été remboursées incluant les salaires de nos employés ,avec un supplément de 15 % de frais administratifs. La GRC aura également assumé les coûts de mise en place des conduites d'aqueduc et d'égout sur près de 80 mètres, sur une future rue adjacente à l'aréna, d'une valeur de 82 000 \$ et la fourniture de quatre appareils respiratoires pour le service incendie d'une valeur de 36 000 \$. Conséquemment, notre municipalité a bénéficié de la récupération de pierre 0-3/4 estimée à 15 000 \$ et du maintien d'une couverture cellulaire adéquate à l'intérieur de l'aréna. C'est donc une valeur de près de 300 000 \$ de revenus et de biens pour notre municipalité. J'en profite pour remercier tout le personnel ainsi que les pompiers volontaires pour leur implication et leur dynamisme. Je crois que nous avons su faire bonne figure sur bien des aspects.

Pour toute question ou commentaire, vous pouvez nous joindre à
info@ville.clermont.qc.ca ou visitez notre site internet au www.ville.clermont.qc.ca
2, rue Maisonneuve, Clermont (Québec) G4A 1G6 418-439-3931



Mot du Maire ...

Les nuisances, ce fléau !!!

De plus en plus, nous devons intervenir avec notre inspecteur municipal pour divers cas de « nuisances » dans notre ville, qui ont des effets désagréables pour le voisinage : *gazon non coupé sur des terrains dont la hauteur devient inacceptable, accumulation à l'extrême d'objets hétéroclites partout sur la propriété, délabrement de maisons* (un peu de peinture ou de réparation serait bienvenue), etc. etc.

La très grande majorité de nos citoyens sont fiers et respectueux de leurs voisins et de leur environnement, mais seulement une propriété délabrée par quartier et l'harmonie est brisée. De plus, la ville doit verser des sommes considérables à ses avocats pour poursuivre les contrevenants. Nous devons faire respecter nos règlements si l'on veut conserver un environnement agréable. **Alors, un peu de bonne volonté SVP et merci à l'avance de la part de vos voisins.**

Jean-Pierre Gagnon, maire

Nos enfants sur le chemin de l'école

Les enfants ont repris le chemin de l'école et comme à chaque année, nos brigadières et brigadiers scolaires assureront des traversées sécuritaires à vos enfants. Comme la plupart d'entre-vous aurez à croiser ces traverses, nous vous demandons de respecter les directives de nos brigadiers. Ces endroits spécifiques sont à risque, c'est pourquoi nous croyons nécessaire d'y aménager une traverse d'écoliers. Dans le même sens, nous travaillons actuellement à sécuriser la cour en façade de l'église, en collaboration avec la Commission Scolaire de Charlevoix. De nombreux parents viennent y déposer leur enfant et la circulation automobile y est intense.

Mot de l'inspecteur municipal

L'installation d'un climatiseur ou d'une thermopompe ainsi que l'installation d'une bonbonne de gaz propane ou d'un réservoir à l'huile ne nécessitent pas de permis émis par l'inspecteur municipal. Toutefois, ces installations sont régies par des normes au règlement de zonage municipal. Lorsqu'il est constaté que ces normes ne sont pas respectées, le propriétaire reçoit un avis de non-conformité et il doit procéder aux changements requis. Afin d'éviter ces inconvénients, voici un résumé des normes applicables. Pour toute précision, n'hésitez pas à rejoindre l'inspecteur municipal au 419 439-3931, poste 5605.

Installation d'un climatiseur – thermopompe :

L'installation doit se faire dans la cour latérale ou la cour arrière ; aucune installation ne peut se faire dans la cour avant qui se situe entre la ligne avant du terrain et le mur avant du bâtiment principal. Pour les maisons construites sur un terrain d'angle (sur 2 rues), il existe deux cours avant ; il faut donc vérifier avec l'inspecteur municipal. L'appareil doit également être installé à une distance minimale de 3 mètres des lignes de terrains.

Installation d'une bonbonne de gaz propane ou d'un réservoir à l'huile :

L'installation doit se faire dans la cour latérale ou la cour arrière ; aucune installation ne peut se faire dans la cour avant qui se situe entre la ligne avant du terrain et le mur avant du bâtiment principal. Pour les maisons construites sur un terrain d'angle (sur 2 rues), il existe deux cours avant ; il faut donc vérifier avec l'inspecteur municipal. La bonbonne de gaz propane ou le réservoir d'huile à chauffage peut être apparent s'il est situé dans la cour arrière, mais camouflé par un aménagement paysager ou similaire opaque lorsqu'il est situé dans la cour latérale. L'appareil doit également être installé à une distance minimale de 2 mètres des lignes de terrains.

Message du MAMOT : nouvelle publication

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire vous informe d'une nouvelle publication à l'intention des citoyens intitulée : *Vie municipale : comme citoyen, je m'informe et je m'implique, document d'information sur la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter ce à titre leur autonomie et leurs pouvoirs (PL-122)*. Pour consultation, visitez notre site internet au www.ville.clermont.qc.ca.



HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 4 septembre dernier, la bibliothèque est ouverte les lundis de 13 h à 16 h, les mardis de 18 h à 20 h 30, les mercredis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que les jeudis de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h 30. Prenez note que la bibliothèque sera fermée les jours fériés.

DEVENEZ BÉNÉVOLE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET PARTAGEZ LA CULTURE

La Bibliothèque La Chute de Mots vous invite à participer en tant que bénévole à sa mission culturelle. Nous avons besoin de visages souriants, de têtes intelligentes et surtout d'enthousiasme et de bonne volonté. Si vous avez quelques heures de libres, nos besoins sont simples et agréables :

- Accueillir les usagers
- Fournir les livres et les informations demandés
- Faire des suggestions de lecture
- Assurer les prêts et retours des documents

Pendant les premiers mois, tous les nouveaux bénévoles sont accompagnés d'un bénévole plus expérimenté et reçoivent une formation. Travailler pour la bibliothèque, c'est l'occasion de rencontrer des gens ayant les mêmes affinités tout en s'impliquant dans sa communauté.

Un formulaire de demande d'un poste de bénévole est disponible à la bibliothèque ou sur le site Web de la municipalité. Vous pouvez aussi communiquer avec Mme Ginette Simard, responsable de la bibliothèque au 418 439-3119.

DATES À RETENIR

5 au 15 septembre

Tournoi de tennis régional (Club de tennis l'Envol)

11 et 14 septembre

Collecte des encombrants (mescollectes.ca)

29 et 30 septembre

Dernière fin de semaine pour une vente de garage

5 octobre

La cueillette des ordures revient aux 2 semaines

15 octobre

Installation des abris d'hiver

19 et 20 octobre

Rallye de Charlevoix

28 octobre

Patinage Halloween

1^{er} décembre

L'Arti-Fête

16 décembre

Patinage des Fêtes

L'ARTI-FÊTE

De retour le samedi 1^{er} décembre 2018, de 10 h à 17 h, suite à une première édition réussie ! Relocalisée à l'intérieur du gymnase de l'école Laure-Gaudreault, vous pourrez admirer une trentaine d'artisans de la région en plus d'assister à différentes prestations de musiciens locaux. L'événement se terminera par l'excellent spectacle de la formation **De Temps Antan** à compter de 15 h. Le trio folklorique composé d'anciens membres de la mythique Bottine Souriante saura vous faire chanter et danser au rythme de leur violon, accordéon, harmonica, guitare et bouzouki !



Bienvenue à tous !

CLUB DE CURLING - SAISON 2018-2019

Le Club de Curling Nairn débutera sa saison avec une journée portes ouvertes **le dimanche 14 octobre** pour ceux qui veulent essayer ce sport et c'est gratuit. Il est recommandé d'avoir des espadrilles propres et des vêtements de sport adaptés tels que pantalon souple, petite veste et gants. Nous fournissons les semelles glissantes et des brosses (balais). Les ligues débutent le 15 octobre et le tournoi d'ouverture aura lieu du 25 au 28 octobre et sera présenté par CEDRECO. L'édition 2018 du **CHALLENGE CASINO** se tiendra du 22 au 25 novembre à l'aréna et au Club. Surveillez notre page Facebook ou consultez notre site internet au www.curlingclermont.com pour connaître la programmation détaillée. Pour information et inscription, 418-439-2931 ou contacter André Simard-Tremblay, président au 418-633-7772 ou par courriel à tidret@gmail.com. Pour une location de salle pour partys de Noël ou autre, avec ou sans curling, vous pouvez communiquer avec Lynda Bérubé au 418-439-4857.

COMPTOIR VESTIMENTAIRE SOUS-SOL DE L'ÉGLISE

La réouverture de comptoir vestimentaire est prévue pour **le lundi 10 septembre**. Il sera donc ouvert tous les lundis de 13 h à 15 h ainsi que les premiers dimanches du mois (7 octobre, 4 novembre et 2 décembre). À noter que lundi le 8 octobre, jour de l'Action de Grâce, le comptoir sera ouvert également de 13 h à 15 h. Pour vos dons, toujours utiliser la porte du clocher de l'Église qui est ouverte du lundi au samedi de 8 h à 17 h. Nous prenons tout, sauf les meubles et les téléviseurs. Nous ne prenons plus de livres étant donné que nous n'avons plus de place. N'oubliez pas que tous les profits vont aux organismes de la région.

Merci et bienvenue à toute la population !



ACTIVITÉS SUR GLACE

Les personnes qui désirent louer l'aréna pour des activités sur glace sont invitées à signer leur contrat de location annuel.

Coûts de location 2018-2019, taxes incluses :

Lundi au vendredi :

23 h à 17 h : **110 \$ / h**; 17 h à 23 h : **160 \$ / h**

Samedi et dimanche:

23 h à 8 h : **110 \$ / h**; 8 h à 23 h : **160 \$ / h**

18 ans et moins, étudiants à temps plein : **92 \$ / h**

Organisation de tournois adultes : **120 \$ / h**

PATINAGE ET HOCKEY LIBRE

Patinage libre

Du lundi au vendredi, de 13 h à 14 h 30 (gratuit).

Le samedi, de 13 h à 14 h 30 : **adulte 3 \$, gratuit pour les 17 ans et moins.** (l'horaire peut varier selon la programmation)

Hockey libre Jeunes et Adultes

Du lundi au vendredi*

***Veuillez prendre note que les locations ont priorité sur le patinage libre et le hockey libre. Consultez la programmation du jour en composant le 418-439-3131.**

www.ville.clermont.qc.ca

PATINAGE ARTISTIQUE

Pour information :

Roselle Lajoie : 418-665-6048

ou Josée Asselin au 418-439-0015

Coût d'inscription :

Programme Patinage Plus : 355 \$

Programme cours privés : 460 \$

Moins les subventions applicables s'il y a lieu et peut être payé en 2 versements

HOCKEY MINEUR

Information et inscription www.hockeycharlevoix.ca

ACTIVITÉS HIVERNALES POUR TOUS AU GYMNASÉ DE L'ÉCOLE LAURE-GAUDREULT

Vous songez à faire une activité sportive au gymnase de l'école Laure-Gaudreault. Que ce soit pour du badminton, volleyball, basketball ou autres, nous vous invitons à vous former un groupe et à contacter le service des loisirs. Les réservations doivent être faites au moins 24 heures à l'avance dans les jours ouvrables de travail. Le coût d'accès par activité est de 25 \$ l'heure taxes incluses. Le gymnase est accessible le soir et la fin de semaine. À noter qu'un minimum de 2 heures de location sera exigé la fin de semaine. Il est également possible de louer le Gymnase pour une fête d'enfants, baptême ou autres. **Information 418-439-3931 Poste 5606**

PATINAGE HALLOWEEN

Dimanche, 28 octobre de 15 h à 17 h à l'Aréna de Clermont. Bonbons pour les enfants costumés, mascottes et plein de surprises.

PATINAGE DES FÊTES

Dimanche, 16 décembre de 14 h à 16 h à l'Aréna de Clermont. Musique d'ambiance, visite du Père Noël, photos et des surprises pour les enfants et leurs parents.

Survol des activités estivales 2018

CAMP DE JOUR

L'été 2018 fût encore une fois un succès ! Encore un nouveau record d'inscriptions avec 156 jeunes qui ont passé un été chaud et rempli d'activités éducatives et amusantes. La Récréofun, le Défi laser, le Musée Maritime et les sorties à la plage de Saint-Aimé-des-Lacs ont toutes été appréciées. Merci à notre coordonnateur Léandre Bergeron ainsi qu'à son équipe pour leur excellent travail. Surveillez le site internet de la Ville pour les inscriptions de l'été 2019 qui auront lieu au début d'avril 2019.

BALLE RAPIDE MINEURE

Ce sont 21 joueurs qui ont porté les couleurs des Blue Jays de Clermont dans la catégorie Atome (U10). En plus des 2 tournois de Saint-Henri et Saint-Gervais, les jeunes ont pu évoluer dans une ligue à 4 équipes avec Baie-Saint-Paul. Également, 7 joueurs ont participé au volet initiation nouvellement créé. Merci à nos parents bénévoles pour leur implication (Adam Desbiens, René Bouchard, Frédéric Verreault, Jérôme Tremblay) ainsi que l'aide précieuse d'autres parents. L'objectif est de développer nos joueurs en mettant l'accent sur le plaisir. L'an prochain, nous visons une équipe moustique (U12) et 2 (U10) en plus de l'initiation. Surveillez les cliniques du printemps ainsi que les inscriptions via notre site internet et la page Facebook de la Ville de Clermont.

SOCCER MINEUR

Une autre belle saison de soccer a pris fin. Cet été, Clermont avait 7 équipes au sein de la Ligue régionale de Soccer de Charlevoix. Bravo à tous nos joueurs et joueuses ainsi qu'à nos entraîneurs Maxime Lapointe, Francis Dufour, assistés de Maxim Giasson et Samuel Lapointe qui ont fait un travail remarquable.

Surveillez notre site internet au

www.ville.clermont.qc.ca

ainsi que la page Facebook de la Ville de Clermont pour connaître tous les détails de nos activités qui vous sont offertes tout au long de l'année.